



## **ABC ARBITRAGE**

Société anonyme  
Siège social: 18 rue du Quatre-Septembre - 75002 PARIS  
400 343 182 RCS Paris

Paris, le 1er janvier 2020

### **Bilan semestriel du contrat de liquidité de la société ABC ARBITRAGE**

Au titre du contrat de liquidité confié par la société ABC ARBITRAGE à Kepler Cheuvreux, à la date du 31 décembre 2019, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 22 674 titres
- 271 278.44 € en espèces
  
- Nombre de transactions exécutées sur le semestre à l'achat : 116
- Nombre de transactions exécutées sur le semestre à la vente : 225
- Volume échangé sur le semestre à l'achat : 67 923 titres pour 442 416.60 €
- Volume échangé sur le semestre à la vente : 86 764 titres pour 568 396.38 €

Il est rappelé :

- que lors du dernier bilan du 30 juin 2019, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :
  - 41 515 titres
  - 145 298.66 € en espèces
  
  - Nombre de transactions exécutées sur le semestre à l'achat : 131
  - Nombre de transactions exécutées sur le semestre à la vente : 230
  - Volume échangé sur le semestre à l'achat : 77 630 titres pour 491 545.16 €
  - Volume échangé sur le semestre à la vente : 83 641 titres pour 532 205.76 €
  
- que lors de la mise en place du contrat, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :
  - 28 440 titres
  - 49 007.93 € en espèces

La mise en œuvre du contrat de liquidité est réalisée conformément à la Décision de l'AMF n° 2018-01 en date du 2 juillet 2018, instaurant des contrats de liquidité sur titres de capital au titre de pratique de marché admise.